

## La Banque Palatine lance Palatine Harmonie 2037, titre de créance à capital garanti à l'échéance ou en cas de rappel au gré de l'Emetteur

La Banque Palatine, banque des ETI, de leurs dirigeants et banque privée, filiale du Groupe BPCE, a procédé au lancement auprès de ses clients de Palatine Harmonie 2037 (**code ISIN FR001400UH27**) (Eligibilité : Compte-titres hors PEA et assurance vie).

Palatine Harmonie 2037 (**code ISIN FR001400UH27**) est un titre de créance dédié aux investisseurs souhaitant **sécuriser leur capital tout en bénéficiant d'une rémunération attractive de 4,58% par année écoulée depuis la date d'émission**. La rémunération, tout comme le remboursement du capital investi, est versée à l'échéance effective du produit ou en cas de rappel anticipé au gré de l'Emetteur. **En cas de revente des titres avant l'échéance, l'investisseur peut subir une perte en capital non mesurable à priori.**

### Principales caractéristiques financières

Type	Obligation de droit français
Emetteur	Banque Palatine
Devises	Euro
Code ISIN	FR001400UH27
Cotation	Euronext Paris
Eligibilité	Compte-titres (hors PEA) et assurance-vie (selon contrats)
Date d'émission	12 mai 2025
Valeur nominale indiquée	1.000 EUR
Période de souscription	Du 20 janvier 2025 au 25 avril 2025 au plus tard
Prix d'émission	100 % de la Valeur nominale indiquée
Date d'échéance	12 mai 2037
Remboursement	Chaque année à partir de la première année, remboursement anticipé au gré de Banque Palatine de l'intégralité du capital investi accompagné d'un coupon de 4,58% par année écoulée. A la date d'échéance, s'il n'y a pas eu de cas de Remboursement Anticipé au gré de l'émetteur, le remboursement est de l'intégralité du capital investi accompagné d'un coupon de 54,96%.
Montant minimum de souscription	3.000 EUR, puis par tranche de 1.000 EUR
Marché secondaire	Banque Palatine organisera un marché secondaire quotidiennement avec une fourchette achat/vente de 1 % dans des conditions normales de marché.
Commission de souscription	Aucune commission ne sera incluse dans le prix de souscription dont devra s'acquitter chaque souscripteur.
Commission de rachat	Néant
Rémunération de l'Emetteur	Banque Palatine percevra une rémunération, à l'émission, de 3 % au maximum du montant émis. Le client pourra obtenir le détail de ces frais par simple demande auprès de la Banque Palatine.
Agent de calcul	Banque Palatine
Règlement/Livraison	Euroclear France
Droit Applicable	Droit français
Juridiction compétente	Tribunaux de Paris

Les modalités des Obligations sont précisées dans des Conditions Définitives issues du prospectus de base en date du 21 juin 2024 (visé par l'Autorité des marchés financiers (l'**«AMF»**) sous le numéro 24-232), du premier supplément au prospectus de base en date du 6 Août 2024 (visé par l'AMF sous le numéro 24-357) et du second supplément au prospectus de base en date du 9 octobre 2024 (visé par l'AMF sous le numéro 24-427), qui constituent ensemble un prospectus de base au sens de la Directive Prospectus telle que modifiée (le **«Prospectus de Base»**). Le Prospectus de Base, les Conditions Définitives et le Résumé Spécifique lié à l'Emission sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de l'Emetteur ([www.palatine.fr](http://www.palatine.fr)). **L'attention des investisseurs est attirée sur la rubrique « Facteurs de risque » du Prospectus.**

### A propos de la Banque Palatine

La Banque Palatine, banque des entreprises et banque privée, banque du groupe BPCE, est aux côtés des entrepreneurs aussi bien sur le plan professionnel que personnel depuis plus de 240 ans. Elle déploie son expertise auprès des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI). Son réseau est composé de 26 agences « Entreprises & Banque Privée » et de quatre agences à distance « Banque Palatine Premium ». En synergie avec les métiers d'expertise (ingénierie patrimoniale, juridique et fiscale, conseil en investissement, approche globale du patrimoine du dirigeant, corporate finance, immobilier, international, salle des marchés...), la Banque Palatine accompagne aujourd'hui près de 13 000 entreprises et plus de 50 000 clients Banque Privée. <https://www.palatine.fr> & @BanquePalatine

Contact presse  
Thierry Martinez : 33 (0)1 43 94 51 06  
[thierry.martinez@palatine.fr](mailto:thierry.martinez@palatine.fr)

Contact Relations Investisseurs  
Sylvie Ferrier : 33 (0)1 55 27 97 13  
[sylvie.ferrier@palatine.fr](mailto:sylvie.ferrier@palatine.fr)